

NTO AA

SCABA

LE RELAIS SERVICES PUBLIC DU HAUT-CABARDES

UN POINT DE CONTACT AVEC TOUTES LES ADMINISTRATIONS

LE RELAIS SERVICES PUBLICS : Pour quoi faire ?

- \rightarrow obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- \rightarrow obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- → être accompagné dans vos démarches :
 - Pour effectuer vos démarches en ligne,
 - Pour obtenir un formulaire et sa notice,
 - Pour vous aider à constituer un dossier.
- suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet,
- obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

Les Relais Services Publics : c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent formé, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Les partenaires du Relais Services Publics du Haut-Cabardès :

PREFECTURE DE L'AUDE, CONSEIL GENERAL DE L'AUDE, CAF, CPAM, CRAM, MSA, IMPOTS, CHAMBRE DE METIERS, CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE, PÔLE EMPLOI, ASSEDIC, EDF/GDF.

Ce service est gratuit et ouvert à tous les :

LUNDI – MARDI – JEUDI - YENDREDI de 9 H à 17 H.

Accueil sur rendez-vous au siège de la CDC Haut-Cabardès ou possibilités de rendez-vous à domicile.

VOTRE CONTACT : Muriel CHERIER : 04 68 26 33 22

LE RELAIS SERVICES PUBLIC DU HAUT-CABARDES

UN POINT DE CONTACT AVEC TOUTES LES ADMINISTRATIONS

LE RELAIS SERVICES PUBLICS : Pour quoi faire ?

- \rightarrow obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- \rightarrow obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- → être accompagné dans vos démarches :
 - Pour effectuer vos démarches en ligne,
 - Pour obtenir un formulaire et sa notice,
 - Pour vous aider à constituer un dossier.
- suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet,
- obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

Les Relais Services Publics : c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent formé, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Les partenaires du Relais Services Publics du Haut-Cabardès :

PREFECTURE DE L'AUDE, CONSEIL GENERAL DE L'AUDE, CAF, CPAM, CRAM, MSA, IMPOTS, CHAMBRE DE METIERS, CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE, PÔLE EMPLOI, ASSEDIC, EDF/GDF.

Ce service est gratuit et ouvert à tous les :

LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI de 9 H à 17 H.

Accueil sur rendez-vous au siège de la CDC Haut-Cabardès ou possibilités de rendez-vous à domicile.

VOTRE CONTACT : Muriel CHERIER : 04 68 26 33 22

Le Mot du Maire

La sortie du BULLETIN MUNICIPAL n°40, m'apporte la possibilité d'officialiser, auprès de vous tous, ma décision de ne pas me représenter aux élections municipales de 2014. Ces élections clôtureront 38 années passées en tant que Maire de la commune.

Je remercie, ici, tous ceux qui m'ont renouvelé leur confiance à chacune des élections, ainsi que les adjoints et conseillers qui ont su m'apporter leur soutien pendant toutes ces années.

A tous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et présente mes meilleurs vœux pour 2014. Que cette nouvelle année vous offre santé et bonheur.

Jacques SABLAIROLES

PERMANENCES

Mairie :

Catherine SABLAIROLES, a repris ces fonctions à mi-temps, depuis le 23 septembre dernier. L'autre mi-temps est assuré par Tiffany SKALA. Accueil du Public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h.

Agence postale :

Depuis février 2011, Philippe BARBE assure le fonctionnement de l'Agence Postale Accueil du Public : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h.

Gendarmerie :

Le Maréchal de Logis Chef **Grégory LABOURDETTE** commande la Brigade du MAS CABARDES depuis Aout 2012. Il est secondé dans ses missions par le Maréchal des logis Chef **Patrick ESPANOL**. Les Gendarmes Adjoints Volontaires **Laurent GIBAUT** et **Carlo FREY** complètent l'effectif de la Brigade du MAS.

Accueil du Public : Mercredi de 8h à 12h.

ETAT CIVIL

Naissances

Juliette COUZIGNE le 11 Mai 2013 à Carcassonne.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur au nouveau né et félicitation aux parents.



Ezéchiel ROUSSEL et Djamila DJAOUTI le 12 Octobre 2013

Félicitations aux époux et meilleurs vœux de bonheur.



Antoinette PELLEGRINELLI décédée le 21 février 2013. Jacques MAHOUX décédé le 23 Avril 2013. Jean POLNY décédé le 16 Mai 2013. Arsénia GALLEGO Epouse MAUREL décédée le 1 décembre 2013.

Le conseil municipal renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



NOUVEAUX ARRIVES

- MONSIEUR & Madame **Eric GALAN** (Habitant du MAS depuis quelques temps déjà, Monsieur et Madame GALAN ont été omis sur la liste des nouveaux arrivants sur le bulletin précédent. Qu'ils veuillent bien accepter toute nos excuses pour cet oubli involontaire.
- Monsieur Carlo FREY
- Monsieur Laurent GIBAUT
- Monsieur & Madame André CARMONA
- Mademoiselle Vanessa KOCHER

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouvelles Familles et leur adresse tous ses souhaits de bonne adaptation dans notre village.

POUR LE BIEN DE TOUS

Divagation des chiens :

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite par la loi. (Cela s'applique également aux chats). Trop souvent encore, il est constaté que les rues sont jonchées d'excréments d'animaux, ce qui constitue un danger potentiel (glissades) pour les personnes âgées, et une atteinte à l'hygiène évidente.

Les services de Gendarmerie sont sensibilisés à ce problème, et pourraient être contraints de sévir auprès des propriétaires.

Collecte des ordures ménagères : les LUNDI et JEUDI à partir 7h30.

- ° Utilisez les sacs poubelle qui sont distribués gratuitement par la Mairie.
- Les sacs sont destinés à recevoir uniquement les déchets ménagers. (À exclure, verre, gravats, herbes, branchages.)
- Par mesure d'hygiène, les sacs doivent être déposés dans les containers, la veille du ramassage après 20h, ou le jour du ramassage avant 7h30. (Sauf cas exceptionnel).
- ° Concernant les verres, des containers spécifiques, sont à votre disposition en plusieurs endroits du village.

<u> Tri sélectif :</u>

Il n'y a plus de sacs bleus distribués. Leur contenu doit être regroupé dans les sacs Jaunes. Pour les sacs Noirs, il n'y a pas de changement.

Station dépuration :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration, nous vous rappelons qu'il est interdit de brancher les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement, ainsi que de jeter dans l'égout des produits tels que : huile, graisse, produits chimiques, peintures, lingettes ...

Aire de Jeux :

L'aire de jeux est exclusivement réservée aux jeunes enfants sous la surveillance de leurs parents. Respectez ce lieu. Pour l'hygiène et la sécurité de nos enfants les animaux et tous les véhicules y sont interdits.

5

ECOLE COMMUNALE

La classe de MAS CABARDES compte, cette année, 16 élèves répartis du CE1 au CM2.

Depuis la rentrée de septembre 2013, les élèves suivent un nouveau rythme : Ils viennent à l'école le Mercredi matin et leurs journées se terminent plus tôt le soir.

Dans le cadre scolaire, en plus des apprentissages fondamentaux, les élèves participent à différentes activités :



Cette année, ils ont pu pratiquer l'équitation durant cinq séances à la GOUTARENDE à CUXAC CABARDES

Au mois de Décembre ils se sont rendus au cinéma afin d'assister à la projection d'un grand classique « LE ROI ET L'OISEAU »





Tous les Vendredis, ils pratiquent la NATATION à la piscine

de CUXAC CABARDES.

Des rencontres inter écoles sont organisées dans l'année avec les écoles de LASTOURS, SALSIGNE, VILLARDONNEL, et les MARTYS.

A partir du mois de Janvier, un intervenant prodiguera un enseignement en informatique permettant aux élèves d'améliorer leurs compétences dans le domaine des TICE. Les plus grands obtiendront un diplôme nécessaire à leur entrée en 6^{ième}.

Tout au long de l'année scolaire, des manifestations sont organisées par les élèves, l'équipe éducative et les parents d'élèves afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire et ainsi financer en partie les projets de l'année.

Les manifestations à venir sont :

- Le marché de noël à LASTOURS le 20 décembre 2013
- Le Carnaval au MAS CABARDES. Le 18 avril 2014
- Le Marché aux fleurs à LASTOURS au printemps vraisemblablement en mai.

Cette année les élèves partiront 3 jours et 2 nuits à Port Leucate dans le cadre d'un séjour ayant pour thème « l'éducation à l'environnement ».

Durant le temps périscolaire, les élèves pratiquent des activités physiques et manuelles à la cantine ou à la garderie.

Ils bénéficient aussi d'activités les mardis soirs : poterie, musique, cirque.

Célia BONIFAS

6

DEBROUSSAILLAGE du CHATEAU

Comme tous les ans, en juin, une équipe de bénévoles s'est « retroussé les manches » pour faucher et nettoyer les abords du Château et du Calvaire, facilitant ainsi l'accès aux nombreux touristes qui le fréquentent durant tout l'été.



Cette matinée de labeur s'est terminée par la traditionnelle grillade, moment d'échanges et de convivialité. Un grand merci à tous les participants.



REMPLACEMENT DES ARBRES RUE BASSE



Les vieux acacias, plus que cinquantenaires, qui Trônaient au fond de la rue Basse, atteints par la maladie ont dû être abattus. Les photos ci-contre témoignent de leur triste état.

ILS ONT ETE REMPLACES par des LIQUIDAMBARS





Le liquidambar fait partie des arbres qui ne passent pas inaperçus en automne. Son feuillage or, pourpre ou cuivre porté par un tronc long et bien droit lui donne un aspect majestueux et très ornemental

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2013



Ce 11 novembre, de nombreuses personnes se sont donné rendez vous devant la Maíríe, pour se rendre en cortège, derrière le drapeau trícolore, jusqu'au Monument aux Morts où une gerbe fut déposée.

Une minute de silence fut observé en hommage aux morts de toutes les guerres.





C'est important moment de souvenir se termina, au Foyer, par un vin d'honneur, offert par la municipalité.

En 2013, cette journée marque le début des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918

Profitons de cette occasion pour rendre hommage aux enfants du MAS CABARDES morts pour la Patrie lors de la Grande Guerre, en y associant ceux morts lors de la Guerre 1939-1945.

1914-1918

BALFET Jean BONNAFOUS Albert COURBIL Jean COUZIGNE Armand DIRIBARNE Joseph GALIBERT Louis GELIS Edmond LAGOUTE Antoine PHILIPOT Urbain SABLAIROLES Aimé VIEU Louis VIEU Fernand VITALIS Antoine



1939-1945

LAGOUTE Léon METGE Lucien DIRIBARNE Jean

RESISTANCE

ETIENNE Paul GEMBAROWSKI Simon

AVEC NOS ASSOCIATIONS

L'AGE D'OR DU CABARDES

Créé en 1984, l'AGE D'OR DU CABARDES fêtera ses 30 ans en 2014. Riche de sa centaine d'adhérents, elle a en 2013 multiplie ses activités : outre l'Assemblée Générale annuelle statutaire, qui donne lieu à un bon moment festif, il a été organisé :



- Le Loto annuel.
- Le Repas dansant du 14 juillet.
- Une soirée Age Tendre à TOULOUSE.
- Un séjour pour l'Ascension à CAMBRIL en Espagne,
- Le vide Grenier.
- Visite des Archives départementales et du Château de VILLEGLY, avec repas offert par le Conseil Général.
- En hiver, le mardi, des après midi récréatifs.

Quelques dates sont d'ors et déjà à retenir :

- → Le 21 décembre 2013 LOTO ANNUEL
- \rightarrow Le 12 janvier 2014 GALETTE DES ROIS.
- → Le 2 février 2014 ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
- → Du 11 au 15 février séjour à LLORET de MAR (promotion à prix canon).
- → Les 29, 30, 31 mai & 1 juin 2013. Week-end de l'Ascension en préparation,



L'âge d'or à Cambrils (Espagne)

Pour toutes informations : Monique WISSMANN 04 68 26 33 23



PETANQUE CLUB DU MAS

Avec un effectif stable de 50 adhérents, le PETANQUE CLUB du MAS, poursuit son bonhomme de chemin en privilégiant depuis plusieurs années la Pétanque Loisir ouverte à tous.



De mai à septembre, des concours à la mêlée, sont organisés tous les vendredis, permettant aux débutants et aux débutantes, ainsi qu'aux jeunes, de jouer avec des joueurs plus confirmés. Un classement annuel est réalisé sur l'ensemble de ces concours, donnant un peu de piment aux rencontres,

Le Club a participé à plusieurs épreuves : la coupe de France des Clubs, le Challenge de la Montagne Noire, et certains Licenciés ont participé tout au long de l'année à des concours officiels, souvent avec bonheur,

Le 6 juillet le club a organisé son habituelle journée annuelle avec le matin un concours en TETE à TETE et l'après midi un concours en DOUBLETTE, le tout entrecoupé d'une pause conviviale,



Les vainqueurs du doublette (au centre) entourés des finalistes

La convivialité est de mise...



Finaliste Mathieu RIVALS



meilleur jeune du Tête à Tête

La traditionnelle journée « Fin de saison » s'est déroulée le 14 Septembre avec au programme, un concours Féminin, un concours Jeunes -de 16 ans, et un concours de Tir. Les Lauréat furent : NONNAT Gislaine (Féminines), ESCUDIE Luc (Jeunes) et BATLLE Gilbert (Tir).

Un excellent repas préparé par les « Mangetout » clôtura la saison 2013 dans une bonne ambiance après que le palmarès de l'année fut proclamé.

James and the second	Général 1 NONNAT Jean Luc 2 GONZALEZ YVES 3 GATIMEL Mare 4 ORTEGA Patrick 5 PECH Christian 6 NONNAT Gislaine 7 BATLLE Josiane 8 MAUREL Joseph 9 BATLLE Gilbert 10 BOYER Robert	Les CLASSEMENTS ANNUEL	
		<i>Féminines</i> 1 NO NNAT Gislaine 2 BATLLE Josiane 3 ESPLAS Sandra 4 ESPLAS Annabelle 5 DIACO Rosette 6 ROGER Yolande	Jeunes 1 ESCUDIE Luc 2 ORTEGA Gregory 3 MAZZAROLI Thomas 4 GATIMEL Théo 5 NONNAT Baptiste 6 ZEMA Maël

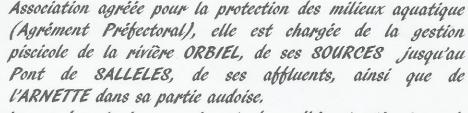


Durant l'hiver, la belote succède à la Pétanque tous les vendredis soir. Les concours ont repris le 22 novembre et dès les deux premiers la participation a été importante atteignant jusqu'à 17 équipes

Pour toutes informations : Yves GONZALEZ 04 68 26 30 93

L'AAPPMA du MAS CABARDES

L'Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique continue sa progression, avec pour 2013, 177 Adhérents, meilleur chiffre jamais atteint à ce jour.



Le nombre toujours croissant des adhérents témoigne de l'intérêt que portent les pêcheurs pour nos rivières. Notre devoir est de les protéger.

Cette année 3 empoissonnements, pour plus de 350 Kg de truites FARIO, ont été effectués sur le parcours loisir, en aval de la réserve jusqu'au pont de SALLELES. La partie amont est en gestion patrimoniale (aucun apport de poissons de pisciculture) jusqu'aux sources.

Dans le courant de l'année, un alevinage en truitelles (8/12 cm) méditerranéennes sauvage à été réalisé sur le ruisseau de DOUILHOLS et le parcours patrimonial. Si les résultats sont probants, l'expérience sera renouvelée.





UNE BELLE FARIO de l'ORBIEL

L'Association informe les Pêcheurs, que les **cartes de Pêche 2014** sont disponibles depuis le 16 décembre, soit par internet : cartedepeche.fr, soit chez le Président.

Pour tous renseignements ; Yves GONZALEZ 04 68 26 30 93

L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGREEE (A.I.C.A.)

Créée dans les années 1920 en syndicat de chasse, la SOCIETE DE MAS CABARDES s'est transformée à ce jour en Association Intercommunale de Chasse Agréée (A.I.C.A.) sous l'obligation du Législateur.

Le territoire de chasse situé en plein cœur du CABARDES se développe sur une superficie d'environ 3500 hectares et regroupe 4 communes :

MAS CABARDES - ROQUEFERE - MIRAVAL CABARDES - LATOURETTE.

Environ 40 sociétaires adhérents, forment cette Association qui est constituée de Chasseurs de Petit Gibier (lièvres, bécasse, palombe) et principalement de Chasseurs de Grand Gibier (sanglier, chevreuil).

Une Diane de Chasseurs de Grand Gibier s'est formée au sein de l'A.I.C.A.

Les membres de l'Association chassent selon les dates définies par arrêté préfectoral, soit 3 fois par semaine : mercredi, samedi, dimanche.

Les Chasseurs participent à la régulation du sanglier, qui occasionne souvent des dégâts dans les cultures, de 2 façons :

- Par la chasse elle-même,
- En payant une taxe pour palier le manque à gagner, occasionné par les grands animaux aux récoltes.

Ils s'investissent totalement dans l'entretien des chemins carrossables et des sentiers. Ces voies de communication sont ensuite utilisées par les promeneurs de tout genre pour découvrir notre belle région.

Nous constatons que de plus en plus de personnes s'intéressent positivement à la Chasse. Notre Association est fière de compter parmi ses membres de nombreux jeunes,

Nous espérons que bientôt la gente féminine fera partie de notre Société comme c'est déjà le cas dans de nombreuses Dianes du département.

A travers la Chasse, on apprend à voir large. Un arbre, son bois, ses fleurs, ses fruits, les oiseaux qui s'y cachent, c'est bien, mais voir le ciel qui l'entoure, le vent, le temps qu'il va faire, c'est mieux. Autour de notre arbre, il y a une organisation. Si à tout co vous cieutez des chiens qui nechembert les ettimise du Cibier, vous

Si à tout ça, vous gjoutez des chiens qui recherchent les effluves du Gibier, vous devenez grand voyeur et ce n'est que du bonheur.

Voir large, c'est voir et savoir ce qui ne se voit pas. C'est être guidé par l'intuition. Voir large c'est garder en soi plein de secrets en tout genre, et cela figure dans le propre du CHASSEUR.

Nous invitons toute personne intéressée à nous rejoindre.

Nous l'accueillerons avec grand plaisir.









Pour tout renseignement : René LE COZ 04.68.26.31.76

LE FOYER CULTUREL ET SPORTIF DE L'ORBIEL

Le Foyer fête ses 30 ans pour 2014 nous vous proposons ;

Vélo route : sous la houlette de Bernard Roger les sorties du vélo club démarreront après la fermeture de la chasse. Un petit groupe volontaire vient de se former. Si vous souhaitez débuter la pratique de la bicyclette, c'est le moment ou jamais de rallier le peloton pour pédaler tranquillement en toute convivialité.

VTT : les sorties s'effectuent au départ de MAS CABARDES tous les dimanches matin. Pour pratiquer ce sport, même débutants, contactez Pascal qui se fera un plaisir de vous accompagner sur les sentiers du CABARDES. L'année prochaine nous espérons organiser plusieurs demi-journées de formation au réglage et à la réparation de vos bicyclettes. Nous vous demanderons simplement d'amener vos biclous.

Club de gym : Josiane Battle vous propose de reprendre les séances de gymnastique au village. Elle souhaiterait compter une dizaine d'adhérents afin de rendre attractive ses cours. Nous félicitons le retour de cette activité et encourageons toutes les personnes intéressées à rejoindre cette compagnie féminine.

D'ores et déjà le gruppetto est formé pour en savoir plus voir avec Monique, Aline ou Josiane.

Club de gymnastique martiale : cette discipline est une gymnastique préparatoire aux arts martiaux. Elle pourrait être enseignée à MAS CABARDES par M. Marc Mahoux sous réserve de sa disponibilité et du nombre de participants. Ces cours s'adressent aux débutants ainsi qu'aux adolescents. Pour toutes les personnes intéressées, je vous recommande de saisir cette opportunité et de vous inscrire pour janvier 2014.

Club yoga : le yoga a été pratiqué de nombreuses années au foyer sous l'aimable responsabilité de notre ami Michel SENGES qui hélas nous a quitté. Pascal propose d'animer ces séances de yoga et de gymnastique relaxante. Si cette activité vous intéresse, elle pourrait être pratiquée à Mas-Cabardès, une fois par semaine, dans le cadre du foyer. Pour toute information contactez-nous.

Assemblée générale du 22 novembre 2013

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes et motivées qui nous ont soutenus pour mener à bien les activités de la saison nouvelle. Après le vote du bilan financier, des licences, une dotation à l'école pourrait permettre une journée artistique aux enfants. Un repas fort sympathique au restaurant Sire de Cabaret a clôturé cette réunion.

Réélus à l'unanimité: Président : Pascal Ligas. Trésorière : Régine Ligas. Secrétaire : Alain Roger

Le Foyer est ouvert à tous, nous serons très heureux d'accueillir de nouveaux talents. Si vous vous sentez la fibre associative, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos connaissances avec un plus grand nombre et découvrir les joies de la vie d'une association. Merci à vous tous, à très bientôt!



Pour tous renseignements : Pascal Ligas 04 68 26 32 46

L'INFO EN BREF!

Le Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne noire a entrepris un énorme chantier: Remplacer la conduite principale du réseau d'eau dont la vétusté engendrait fuite sur fuite, entrainant un énorme gaspillage. La Municipalité profitera de l'ouverture de la tranchée pour continuer le réseau communal sur le secteur ou les raccordements étaient réalisés sur la conduite principale avec les conséquences que l'on connait. (Route des Ilhes-Massefan-la Madeleine).

L'ensemble des travaux devant durer plusieurs mois, nous nous excusons des désagréments subits par la population et demandons toute son indulgence.

↔ L'hiver est là : protégez vos compteurs d'eau contre le gel. Nous vous rappelons que le remplacement d'un compteur suite au gel est à la charge du propriétaire.

↔ La déchèterie est ouverte les Mercredis et Samedis : 9h-12h / 14h-18h.

 \leftrightarrow

 \leftrightarrow

 \leftrightarrow

Station d'épuration : Un des bassins de la station d'épuration devait être vidé de ses boues qui auraient été épandues sur les terres d'un propriétaire avec qui nous avions négocié son accord. Après plusieurs mois d'études et d'analyses, la DDTM a validé le plan d'épandage le 25 octobre 2013. L'opération a été programmée en accord avec tous les intervenants pour le Samedi 16 novembre. Malheureusement les conditions climatiques ont interdit l'accès aux parcelles devant recevoir les boues. Les travaux ont due être reportés à plus tard, vraisemblablement aux beaux jours.

- ↔ Le Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire a décidé lors de sa dernière réunion de ne pas augmenter le prix de l'eau pour 2014.
- ↔ La nouvelle « Communauté de Communes de la Montagne Noire » sera mise en place au 1 janvier 2014. Elle regroupera les communes des 2 communautés actuelles, Haut CABARDES et SAISSAC MONTAGNE NOIRE, soit 24 communes pour plus de 6000 habitants.

Brûlage des végétaux – Ecobuage : Par arrêté n°20133268-0005 du 7.10.2013 le Préfet conforte l'interdiction du brulage à l'air libre des déchets verts. Cette disposition est prise pour des raisons sanitaires de réduction de la pollution atmosphérique

Toutefois un régime dérogatoire est ouvert sous conditions, aux particuliers.

Néanmoins, même en cas de dérogation, les particuliers ont obligation de déclarer en mairie le brûlage, par le biais du formulaire de "déclaration de brûlage de végétaux coupé ».

L'arrêté pour consultation et le formulaire de déclaration, sont disponibles en Mairie

↔ La rénovation du logement situé au dessus de l'Ecole est terminée. Le logement flambant neuf est libre à la location. Toute personne intéressée, peut s'adresser à la Mairie.

MONSIEUR LE MAIRE ET Les MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTERONS LEURS VŒUX A LA POPULATION LE SAMEDI 18 JANVIER 2014 à 18h AU FOYER MUNICIPAL

> **Francis BELS** Conseiller Général

Mesdames, Messieurs,

Nous voici déjà en fin d'année à la période traditionnelle des vœux et c'est avec un grand plaisir que je me plierai à cette tradition et vous souhaite donc de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de bonheur pour 2014.

Mais la fin d'année est aussi la période des bilans mais aussi celle des projets. L'année 2013 aura été une période charnière dans la vie politique puisque se profilent les élections municipales mais surtout ce fut la préparation d'une grande mutation qui va voir, dans le cadre de la réforme territoriale, la fusion, à compter du 1er janvier, des deux communautés de communes de notre Cabardès, celle du Mas-Cabardès et celle de Saissac.

De la même façon, les cantons vont être modifiés et celui du Mas devrait fusionner avec une partie du canton de Conques.

Enfin le Pays carcassonnais devrait être remplacé par un syndicat mixte qui ne gérerait que le développement touristique.

Autant de changements qui se passent et qui ne sont pas toujours perçus par la population tant il est vrais que les méandres en sont parfois plutôt obscurs.

Mais nous pouvons espérer que toutes ces modifications qui permettront une meilleure mutualisation des moyens, nous donneront la possibilité de réaliser ce qui est souhaitable, c'est à dire un certain développement de notre territoire dans un cadre de vie toujours préservé.

Pendant cette trêve des confiseurs, prenons le temps de penser à ceux qui sont dans le besoin et à ceux que l'on aime. Bonnes fêtes.

15



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Concrètement, ça se passe comment ?

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous.

- Il vous remet :
 - Une feuille de logement
 - Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement quel que soit leur âge.
- 2. VOUS remplissez les questionnaires

L'agent recenseur est là pour vous aider si vous avez des questions.

- 3. L'agent recenseur vient les récupérer
 - Quelques jours plus tard, au moment convenu lors de sa première visite, l'agent passe à votre domicile pour récupérer les questionnaires.
 - Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez :
 - Confier vos questionnaires remplis, dans une enveloppe, à quelqu'un qui les remettra pour vous à l'agent recenseur.
 - Renvoyer directement les questionnaires à votre mairie.

Pour bien remplir mes questionnaires

- · J'écris au stylo à bille noir ou bleu. · Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement. Je coche la case qui convient. Je note un chiffre par case.
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.

Je ne plie pas mes questionnaires.

• Et surtout, je pense à bien les remettre à la date indiquée par mon agent recenseur.

- Le bulletin individuel permet de recueillir des informations sur la situation personnelle (sexe, âge, emploi, statut matrimonial...) de chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.
- La feuille de logement permet de recueillir des informations sur votre habitation (type, surface, année de construction...).

4. Pour Connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : <u>www.insee.fr</u>

L'Agent recenseur recruté par la commune est Tiffany SKALA. A partir du 16 Janvier elle se présentera chez vous. Merci de faciliter son travail en lui réservant le meilleur accueil



Bonne année 2014

Monsieur le Maire du Conseil Municipal esponsables des Associations s Membres ont le plaisir d'adresser à tous les habitants du Mas Cabardes leurs meilleurs voeux de santé, de joie, de bonheur et de prospérité.